



PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

NATURE DU PROJET :

Projet photovoltaïque sur des bâtiments publics à but d'autoconsommation collective – La Maison des Services Publics de Ranguin

Réalisé à partir de 2023 sur 2 exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 288 000 €

Dépenses TTC : 345 600 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux: 2023

Fin des travaux : 2025

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
Etat	Fonds Vert	288 000 €	50 %	144 000 €

Dépenses : 288 000 €

Recettes :

Total des demandes	144 000 €	soit 50 % du financement
Ville de Cannes	144 000 €	soit 50 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

